

Zeitschrift:	Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber:	Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band:	29 (1967)
Heft:	2
Rubrik:	40ème rapport annuel de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs : 1er juillet 1965 au 30 juin 1966

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



40ème Rapport annuel

de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs

pour la période allant du 1er juillet 1965
au 30 juin 1966

(Les chiffres entre parenthèses qui suivent un nombre représentent en général ceux de l'exercice précédent)

1. L'effectif des tracteurs

Comme c'est le cas depuis 1961, l'effectif exact des véhicules automobiles agricoles à 4 roues au 30 septembre n'a pas encore pu être indiqué par les services cantonaux des automobiles. Les résultats du recensement fédéral des entreprises ne sont pas non plus connus à l'heure actuelle. Nous devons par conséquent nous contenter des estimations faites par M. Brugger, Dr, du Secrétariat des paysans suisses.

1960:	48 890	(dernier recensement au 30 septembre)
1961:	54 000	(recensement au 30 septembre)
1962:	59 000	(recensement au 30 septembre)
1963:	63 000	(recensement au 30 septembre)
1964:	66 000	(recensement au 30 septembre)
1965:	67 000—68 000	(recensement au 30 septembre)

Du début d'octobre 1964 à la fin de septembre 1965, 3 402 (4 723) tracteurs agricoles neufs ont été mis en service. C'est dans les cantons suivants que l'augmentation de l'effectif des tracteurs fut la plus importante: Berne 838, Vaud 366, Argovie 346, Lucerne 316, Fribourg 315. Ceux qui, à cet égard, se trouvaient en tête l'année dernière, étaient: Berne 921, Vaud 654, Zurich 480, Fribourg 414, Lucerne 414, Saint-Gall 347, Thurgovie 387. Etant donné qu'un certain nombre de vieux tracteurs ont été repris en compte ou sont devenus inutilisables, le total des machines admises à la circulation ne peut être simplement ajouté à l'effectif de l'année précédente. Il est également intéressant de savoir que 1798 autres tracteurs neufs furent mis en service dans l'agriculture entre le 1er octobre 1965 et le 31 mars 1966.

2. L'effectif des membres

Du 1er juillet 1965 au 30 juin 1966, l'ensemble des effectifs des sections s'est accru de 46 (1 667) membres, ce qui revient à dire que l'effectif de l'association centrale a passé de 36 207 à 36 253 unités jusqu'à la fin de l'exercice. Relevons à ce propos que si le nombre de nouveaux membres s'est monté à 271, il y a eu aussi 225 départs. A part une seule exception, l'augmentation de l'effectif des sociétaires n'a jamais été aussi modeste. Mais ne perdons pas courage à cause de cela et espérons que la courbe de l'effectif montera de nouveau comme par le passé. On doit cependant admettre qu'en ce qui touche les régions fortement urbanisées du rayon

d'activité de certaines sections, le nombre de leurs membres restera plus ou moins stationnaire à brève échéance. Quant aux autres, c'est encore loin d'être le cas. Ce temps d'arrêt momentané se trouve très certainement en relation directe avec l'épidémie de fièvre aphteuse qui a sévi l'hiver dernier. Les sections furent en effet dans l'impossibilité de mettre sur pied des assemblées régionales. On en tirera un utile enseignement pour l'avenir. Afin d'arriver de nouveau à accroître sensiblement l'effectif des membres, il s'agit de maintenir et développer les contacts avec les propriétaires de tracteurs grâce aux assemblées régionales et aux cours techniques.

Les sections dans lesquelles le nombre des sociétaires s'est le plus fortement accru sont celles de Berne (87), de Saint-Gall (57), du Valais (38) et de Zoug (31).

Nous remercions sincèrement tous ceux qui ont contribué à recruter des membres. A ce propos, nous ne voudrions pas minimiser les efforts déployés dans ce sens par les petites sections et qui ne peuvent évidemment donner les mêmes résultats absolus, bien que ces efforts ne le cèdent en rien à ceux des sections plus importantes. Le Tableau 1 permet de se faire une idée précise de la variation de l'effectif des membres dans nos 22 sections au cours des 5 dernières années.

Tableau 1

Section	Effectif général des membres et effectif de chaque section						Augmentation ou diminution l'an dernier
	30.6.1961	30.6.1962	30.6.1963	30.6.1964	30.6.1965	30.6.1966	
Argovie	2097	2419	2855	3036	3045	3051	+ 6
Deux-Bâles	739	768	774	797	806	810	+ 4
Berne	4256	4734	5168	5467	6032	6119	+ 87
Membres directs	3	3	1	1	1	1	—
Fribourg	2450	2567	2554	2485	3292	3297	+ 5
Liechtenstein	232	262	295	304	311	311	—
Genève	566	566	563	563	563	479	— 84
Grisons	46	50	58	52	56	60	+ 4
Jura Bernois	339	361	408	410	399	397	— 2
Lucerne	1642	1879	1938	2032	2048	2030	— 18
Neuchâtel	375	479	565	590	618	611	— 7
Nidwald	75	77	97	111	118	124	+ 6
Obwald	134	155	172	172	179	179	—
Saint-Gall	1914	2299	2357	2439	2452	2509	+ 57
Schaffhouse	929	983	1003	1002	1007	985	— 22
Schwytz	302	361	400	398	401	400	— 1
Soleure	846	965	1003	1035	1051	1059	+ 8
Ticino	242	245	239	239	234	246	+ 12
Thurgovie	2530	3027	3138	3237	3439	3377	— 62
Valais	130	225	259	270	239	277	+ 38
Vaud	3147	3595	3681	3686	3686	3657	— 29
Zurich	5278	5415	5717	5822	5821	5834	+ 13
Zoug	318	365	393	392	409	440	+ 31
Total	28590	31800	33638	34540	36207	36253	+ 46

3. Les rapports entre l'Association suisse et les sociétaires

Lorsque quelqu'un se trouve à la tête d'une organisation, il est bon qu'il s'interroge de temps en temps pour se demander si ce qu'il fait répond bien à ce que les sociétaires attendent de lui. Dans la mesure où nous pouvons en juger, il semble que les membres de notre association soient satisfaits de nos activités et de celles des sections. Les contacts nécessaires sont maintenus principalement grâce à notre organe «LE TRACTEUR et la machine agricole», qui paraît 15 fois par an, et aussi par notre participation à des assemblées générales ou à des réunions régionales. De plus, de nombreux sociétaires s'adressent à nous téléphoniquement ou par écrit pour des demandes de renseignements.

D'une façon générale, il nous faut cependant constater avec regret que nos sociétaires ne se mettent pas spontanément en rapport avec nous, comme cela leur a été déjà souvent demandé, afin de nous faire des suggestions au sujet des différentes activités déployées ou qui devraient être déployées par notre association, de même que sur la composition du périodique. De telles suggestions sont pourtant indispensables si nous ne voulons pas dévier de la ligne de conduite fixée à l'origine, autrement dit négliger certains secteurs d'activité, voire même omettre de procéder aux adaptations exigées par notre époque.

4. La collaboration avec nos 22 sections

Nous sommes heureux de constater que le travail effectué en commun avec les sections a été aussi agréable et profitable que d'habitude. Abstraction faite de l'Assemblée des délégués, qui se tient une fois l'an, et de la séance du Comité central, les rapports sont entretenus surtout par téléphone et par correspondance. En outre, la participation aux assemblées générales fournit également l'occasion de développer les contacts. En ce qui touche les affaires courantes, Messieurs les Présidents et Gérants des sections sont constamment tenus au courant par des lettres circulaires et des copies de documents. Au cours des 12 derniers mois, 34 envois (46) leur ont été adressés, sans compter la correspondance ordinaire (changements à signaler dans l'effectif des membres, renseignements, conseils). En procédant de cette manière, nous arrivons à renseigner constamment Messieurs les Présidents et Gérants sur tout ce qui se passe d'important.

Nous remercions sincèrement Messieurs les Présidents et Gérants de nos diverses sections, ainsi que les membres de leurs comités, pour le dévouement dont ils font preuve et l'appui indispensable que nous apporte leur précieuse collaboration.

5. Les manifestations organisées par les Sections

La funeste épidémie de fièvre aphteuse de l'hiver 1965/1966 a malheureusement paralysé l'activité des sections, qui est si vive en temps normal. Exception faite de quelques rares régions, des manifestations ne purent être

mises sur pied qu'au début de l'hiver, et quelques-unes seulement à partir du mois de mars de cette année.

Aussi la plupart des sections méritent-elles des éloges particuliers pour avoir réussi, malgré le peu de temps dont elles disposaient, à mettre sur pied non seulement des cours d'instruction pour jeunes conducteurs de véhicules automobiles agricoles, mais encore d'autres cours et des assemblées régionales.

Le tableau 2 donne une vue d'ensemble sur l'activité déployée par nos sections en ce qui concerne l'organisation de cours et de réunions. Nous exprimons nos vifs remerciements aux comités des sections, de même qu'aux moniteurs de cours et aux conférenciers, pour l'important et très utile travail qu'ils ont accompli là.

Tableau 2

Manifestations des sections

Section	Assemblées et réunions						Cours				Démonstr.		Excurs.		Total	
	Ass. gén.		Réunlons rég.		Réunions rég.		C. techn.		C. prép.							
	n.	p.	n.	p.	n.	p.	n.	p.	n.	p.	n.	p.	n.	p.	n.	p.
Argovie	1	96	1	96	1	54	—	—	—	—	—	—	—	—	3	246
Deux-Bâles	1	95	1	95	—	—	—	—	3	126	—	—	—	—	5	316
Berne	1	400	8	870	4	230	—	—	16	1755	—	—	—	—	29	3255
Fribourg	1	72	1	72	—	—	—	—	19	659	—	—	—	—	21	803
Liechtenstein	1	50	1	50	—	—	1	25	4	39	—	—	—	—	7	164
Genève	1	35	—	—	—	—	5	65	—	—	—	—	1	35	7	135
Grisons	—	—	—	—	—	—	10	140	—	—	—	—	—	—	10	140
Jura Bernois	1	37	5	85	—	—	4	48	19	228	—	—	1	55	30	453
Lucerne	1	76	—	—	—	—	—	—	7	205	—	—	1	76	9	357
Neuchâtel	1	60	1	60	—	—	15	123	24	288	—	—	—	—	41	531
Nidwald	1	75	1	75	—	—	1	13	2	63	—	—	—	—	5	226
Obwald	1	50	—	—	—	—	—	—	1	28	—	—	—	—	2	78
Saint-Gall	1	87	6	340	15	424	1	24	17	452	—	—	—	—	40	1327
Schaffhouse	1	65	—	—	1	65	4	64	10	95	—	—	2	304	18	593
Schwytz	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Soleure	1	50	1	50	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	100
Ticino	1	55	1	55	—	—	3	130	1	62	—	—	—	—	6	302
Thurgovie	1	160	1	160	—	—	8	128	10	322	—	—	1	62	21	832
Valais	1	50	2	62	—	—	3	56	—	—	—	—	—	—	6	168
Vaud	1	110	1	110	—	—	—	—	5	172	—	—	—	—	7	392
Zurich	1	145	6	647	—	—	5	110	13	510	1	330	5	460	31	2202
Zoug	1	160	1	160	—	—	1	25	1	51	1	60	—	—	5	456
Total	20	1928	38	2987	21	773	61	951	152	5055	2	390	11	992	305	13076

Explications:

- Ass. gén. = Assemblées générales rég. = régionales
- conf.pr.ac.= conférence concernant la prévention des accidents
- C. techn. = Cours techniques conf. techn. = conférence technique
- C. prép. = Cours préparatoires en vue de l'obtention du permis de conduire pour véhicules automobiles agricoles
- n. = nombre de manifestations de ce genre
- p. = nombre de participants.

6. Les organes de l'ASPT

L'Assemblée des délégués, qui, aux termes de l'art. 20 des statuts, représente l'organe suprême de l'association, a siégé le 4 septembre 1965, soit pour la 39ème fois, dans le cadre idyllique offert par la presqu'île d'Au, au bord du lac de Zurich. A la suite du décès de Monsieur L. Cattori, de Camorino, survenu au printemps de 1965, l'assemblée a désigné Monsieur W. Schnyder, de Breganzona, pour lui succéder au Comité central, et elle a aussi nommé membre de ce comité Monsieur H. Ryser, d'Oberwil BL, président de la Commission technique II (défense des intérêts des propriétaires de moissonneuses-batteuses et des entrepreneurs de travaux de moissonnage-battage à façon). Le rapport d'activité et les comptes annuels pour 1964/1965 furent approuvés à l'unanimité, de même que le programme de travail et le budget pour 1965/1966. On sait qu'il avait été unanimement décidé, lors de la 38ème Assemblée des délégués, de créer à l'Ecole d'agriculture de Grange-Verney sur Moudon un centre de cours pour la Suisse romande. Pour tenir compte du vœu exprimé par l'autorité cantonale compétente, selon lequel l'Etat de Vaud préférait construire ce centre à ses frais et le donner ensuite en location pour une longue durée, les Délégués sont revenus sur leur décision antérieure en accédant sans restriction à ce vœu par une nouvelle décision prise également à l'unanimité. D'autre part, la décision de créer une Commission II dont la tâche serait de sauvegarder les intérêts des propriétaires de moissonneuses-batteuses a incité le comité de gestion des Communautés d'utilisation de matériels agricoles à rechercher une solution analogue. Les Délégués se déclarèrent d'accord, en principe, avec la création d'une Commission technique III, et chargèrent le Comité directeur d'engager des tractations à ce sujet. Afin que cette extension des activités de l'ASPT soit plus compréhensible pour les non initiés, il fut décidé de compléter l'en-tête du papier à lettres de notre association. Dorénavant, il aura donc la teneur suivante: Association suisse de propriétaires de tracteurs agricoles et Communauté d'intérêts en faveur de l'agriculture mécanisée. En ce qui concerne la 40ème Assemblée générale, elle se tiendra à Sion VS au cours du mois de septembre 1966.

Le Comité central s'est réuni le 3 septembre 1965, pour la 77ème fois. Cette séance fut uniquement consacrée à la préparation de la 39ème Assemblée des délégués.

L'activité du Comité directeur, de même que celle des Commissions techniques, a été entravée par les mesures que prit la police en vue d'enrayer la propagation de l'épidémie de fièvre aphteuse. Ce comité ne tint que deux fois séance, soit les 28 août 1965 et 23 avril 1966. En dehors de la préparation de la séance du Comité central et de la tenue de l'Assemblée des délégués, les questions examinées se rapportaient au personnel, au réajustement des primes d'assurance pour les cours, à l'expertise des types de véhicules et de pièces détachées, et au rattachement à l'ASPT des Communautés d'utilisation de matériels agricoles.

Au cours de l'exercice, la Commission technique I, qui s'occupe de toutes les questions techniques de caractère général, a été convoquée trois fois par M. G.-C. Frizzoni, de Thusis GR, qui la préside. C'est ainsi qu'elle siégea le 29 novembre 1965, puis les 7 mars et 1er juin 1966. Les points inscrits aux ordres du jour étaient entre autres les suivants: huiles multigrades et polyvalentes, épandeuses de lisier à pompe à vide, additifs réducteurs de fumée pour le gasoil, appareils pour travaux de nettoyage à la vapeur, expérimentations avec des carburants de remplacement, tracteurs d'occasion, sièges pour conducteurs de tracteurs, moteurs de tracteurs surrefroidis, accumulateurs, usure des pneus, mesures préventives en vue de difficultés d'approvisionnement, calendrier et programme des cours.

La Commission technique II, qui a la charge de défendre les intérêts des propriétaires de moissonneuses-batteuses, s'est réunie deux fois, soit les 1er février et 1er mars 1966, sous la présidence de M. H. Ryser, d'Oberwil BL. Les matières traitées lors de ces séances étaient les suivantes: la récolte de 1965, les tarifs de battage pour 1966, la conférence des chefs de groupes de 1966, les cours techniques de 1966/1967.

7. Les manifestations organisées par l'Association suisse

En ce qui touche l'activité déployée aux Centres de cours I et II, on voudra bien se reporter aux chapitres 11 et 12 de ce rapport.

Le 20 novembre 1965 a eu lieu à Zurich une réunion des moniteurs de langue allemande des cours préparatoires pour jeunes conducteurs de véhicules automobiles agricoles. Les objets suivants furent examinés et discutés lors de cette réunion: projet de la 3ème édition de la publication no. 9, nouveau matériel d'instruction, mise sur pied des cours, vœux et suggestions des organes de police concernant l'organisation des cours. La réunion en question se révéla particulièrement riche d'enseignements pour tous les participants. Des rencontres périodiques de ce genre contribuent très certainement à assurer une instruction adéquate et uniforme des jeunes. Les représentants de différents services cantonaux des automobiles qui prenaient également part à la réunion de Zurich ont tenu à rendre hommage aux efforts accomplis par notre association dans ce domaine et l'ont fait en termes très élogieux. De tels encouragements sont réconfortants. Ils nous incitent et nous obligent aussi à poursuivre la tâche que nous nous sommes proposée, autrement dit d'accroître la sécurité routière dans toute la mesure de nos moyens.

Par suite des mesures prises par la police pour lutter contre l'épidémie de fièvre aphteuse, la réunion parallèle des moniteurs de langue française dut être renvoyée au début de l'hiver 1966.

Le 6 décembre 1965 a eu lieu à Zurich un cours d'information sur les modifications apportées au système qui est appliqué pour le remboursement partiel des droits d'entrée acquittés sur les carburants servant à des

usages agricoles. Ce cours fut mis sur pied à l'intention des conférenciers. MM. H. Frank, Dr, de l'Union suisse des paysans, et C. Ander-eggen, de la Direction générale des douanes, présentèrent des exposés sur les innovations introduites et établirent des comparaisons avec le système adopté jusqu'alors. Les conférenciers de Suisse alémanique eurent en outre la possibilité de poser des questions et de procéder à des échanges de vues quant à la façon de renseigner les agriculteurs lors de réunions d'information régionales. La discussion générale qui s'engagea à Zurich après la présentation des exposés se révéla très utile. Les mesures policières appliquées contre la propagation de la fièvre aphteuse et auxquelles nous avons déjà fait allusion à plusieurs reprises ont malheureusement eu pour effet d'empêcher l'organisation de ces réunions d'information régionales, souhaitées de part et d'autre. Il sera recommandé par conséquent aux comités des sections de les mettre sur pied en décembre 1966 ou en janvier 1967.

Etant donné que les mesures en question furent édictées en Suisse romande à une date antérieure, il a fallu renvoyer au début de l'hiver 1966 le même cours d'information prévu pour les sections de langue française.

8. Les travaux exécutés par le Secrétariat central

Jusqu'au début d'avril 1966, les travaux du Secrétariat central ont été effectués dans des conditions particulièrement précaires vu la pénurie persistante de personnel. Pour un petit secrétariat, il est extrêmement difficile de trouver des employées à l'heure actuelle, car les jeunes estiment que l'ambiance y est trop calme. Etant donné que chez nous le travail ne manque jamais, il faut admettre que «trop calme» se rapporte à quelque chose d'autre. Les employées qui ne sont plus toutes jeunes et qui, il y a encore un certain nombre d'années, changeaient volontiers de poste pour travailler dans un petit secrétariat lorsqu'elles en avaient l'occasion, sont liées maintenant par les caisses de pensions, comme on les appelle. Aussi devons-nous nous estimer heureux d'être de nouveau bien pourvus pour le moment et libérés, tout au moins dans l'avenir immédiat, des ennuis que nous causait un personnel insuffisant.

En ce qui concerne les tâches du Secrétariat central, il n'y a rien de spécial à signaler. Le tableau ci-dessous, où nos activités sont mentionnées schématiquement avec chiffres à l'appui, ne peut évidemment donner qu'une idée superficielle de tout le travail effectué par cet organe.

Travaux à la machine et d'expédition

Envoi de lettres et cartes postales	3435	(2814)
Envoi de circulaires (en 2 langues)	216	(205)
nombre d'exemplaires polycopiés	30 971	(26 751)
nombre de pages polycopiées	58 033	(120 874)
Envoi d'imprimés	1926	(2072)
Envoi de paquets	151	(188)
Envoi de factures	403	(262)

Travaux de comptabilité

Virements postaux	1402	(740)
Pièces justificatives de caisse	197	(227)
Autres pièces comptables	1202	(1144)

A part cela, il a fallu tenir constamment à jour le fichier des membres de l'ASPT et des abonnés au périodique, qui devient toujours plus important.

Nous adressons de sincères remerciements aux collaboratrices du Secrétariat central, ainsi qu'aux employées temporaires, pour leur constant dévouement et le travail consciencieux qu'elles ont effectué. (A suivre)

Assurez-vous les derniers exemplaires du numéro supplémentaire 2 a/66 sous, forme de

Catalogue 1966

des véhicules à moteur agricoles et

Liste 1966

des installations et matériels agricoles
actuellement vendus sur le marché suisse.

Cette publication contient plusieurs pages illustrées et également les très utiles indications énumérées ci-dessous:

- **Définitions, commentaires et normes.**
- **Caractéristiques techniques** des genres et modèles de véhicules suivants:
 - 119 tracteurs à 4 roues et porte-outils automoteurs
 - 29 véhicules de traction combinés et chars automoteurs
 - 12 véhicules de traction tous-terrains
 - 63 tracteurs à 2 roues, motofaucheuses, motosarclaeuses et motoculteurs.
- **Liste des installations et matériels agricoles** où figurent plus de 1500 marques et où chaque modèle a été rangé par ordre alphabétique dans la catégorie de machines à laquelle il appartient.
- Répertoire alphabétique avec adresse complète et numéro de téléphone de 301 firmes de la branche des machines agricoles.

Ce numéro supplémentaire de 168 pages peut être obtenu en versant d'avance la somme de Fr. 4.50 au Compte de chèques postaux 80 - 32608 (Zurich) de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs à 5200 Brougg AG.